



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00020** du - 5 MARS 2024
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 45 Rue Thimonnier
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Dans le cadre du programme d'isolation de façade mené par
SNCF Réseau, remplacement de menuiseries par de nouvelles équipées de vitrage
acoustique

Les menuiseries actuelles déjà en PVC blanc seront remplacées par de nouvelles
menuiseries en PVC blanc (aucune modification d'aspect).

Sur un terrain sis 162B Rue de Paris
Cadastré AH9

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 5 MARS 2024



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00020** du - 5 MARS 2024 a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,